



# Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

---

Province de Québec  
MRC Robert-Cliche  
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

## AVIS PUBLIC

### Assemblée publique de consultation

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement suivant :

**Projet de règlement 627-11-19 modifiant le Règlement de zonage 627-14 visant à permettre la réalisation de travaux sur les lots 3 875 984, 5 088 804 et 5 088 805 du cadastre du Québec**

AVIS PUBLIC est donné que :

1. Lors d'une séance ordinaire qui s'est tenue le 11 février 2019, le conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a adopté le projet de règlement 627-11-19 modifiant le Règlement de zonage 627-14. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue le **4 mars 2019, à compter de 19h00**, à la salle du conseil municipal, située au 843, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée par celui-ci, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement 627-11-19 peut être consulté sur le site Internet de la Ville au [www.vsjb.ca](http://www.vsjb.ca) à la section *Ville/Règlements/Projets de règlement* et au bureau de l'hôtel de ville, au 843, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce, durant les heures d'ouverture normales du bureau, soit du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 13<sup>e</sup> jour de février 2019

Danielle Maheu  
Greffière